

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

**SÉANCE D'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
TENUE LE 11 FÉVRIER 2003
LE 25 FÉVRIER 2003**

(2002-2003)

1.00 RECUEILLEMENT

C.C. -1189-02-03 1.00A REPRISE DE LA SÉANCE

À 19 H 50

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que la séance ordinaire du conseil des commissaires du 11 février 2003, ajournée au 25 février 2003, se poursuive.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE AJOURNÉE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 25 FÉVRIER 2003 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

MMES LISE BEAUCHAMP-BRISSON, CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS, SOLANGE COUTURE-DUBÉ, DENISE DAOUST-BIGONNESSE, MARIE-LOUISE GENTRICK-KERNEÏ S, PASCALE GODIN, MARGOT PAGÉ, SYLVIE PROVOST-HUOT, ALICE SAVOIE, FRANÇOISE THÉORET, LINDA ZAGRODNY-CREVIÉ

MM. GÉRARD BRUCHESI, JACQUES CARON, LUC CHARTIER, YVON DEROME, ANDRÉ DUGAS, GUY SYLVAIN, ALBAN SYNNOTT, PIERRE VOCINO.

MME LUCIE LONGTIN, commissaire représentante du comité de parents (secondaire)

M. ROCH THIBAUT, commissaire représentant du comité de parents (primaire)

AINSI QUE :

MMES SUSAN TREMBLAY, directrice générale

CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint et directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

ET :

MM. PIERRE FRANCOEUR, directeur du Service des ressources humaines

PIERRE MARCHAND, directeur du Service des ressources financières

GILLES PRESSEAU, secrétaire général

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

C.C. –1190-02-03 4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que présenté à savoir :

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 6.01 Remplacement d'un commissaire - Circonscription # 16 - Nomination
- 6.02 Modification à l'acte d'établissement de l'école Louis-Lafortune-des Cheminots et à la liste des établissements 2003-2004 – Demande du conseil d'établissement

18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Horaire de la journée de perfectionnement sur la gestion du stress et des énergies le 22 mars 2003 organisée par le Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie
- 18.02 Compte rendu de la réunion du comité consultatif du transport tenue le 21 janvier 2003
- 18.03 Protocoles d'entente avec des municipalités – 2^e communiqué
- 18.04 Lettre du 10 février 2003 de la Commission de la représentation électorale du Québec
- 18.05 Programme de formation professionnelle à temps plein

20.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 REMPLACEMENT D'UN COMMISSAIRE - CIRCONSCRIPTION # 16 - NOMINATION

Le secrétaire général présente les actions posées à ce jour.

Suite à la démission de monsieur Gabriel Carrière à titre de commissaire pour la circonscription # 16, il a consulté le comité de parents selon l'article 199 de la Loi sur les élections scolaires.

Il a également informé le conseil d'établissement de l'école Louis-Lafortune-des Cheminots.

Il a reçu la candidature de deux personnes par courrier électronique, monsieur Jean-François Ouellet et monsieur Guy Sylvain.

La directrice générale explique qu'elle est également présidente d'élection selon l'article 22 de la Loi sur les élections scolaires. À ce titre, elle désigne monsieur Gilles Presseault comme secrétaire d'élection. Elle désigne également messieurs Pierre Francoeur et Gilles Presseault comme scrutateurs.

Elle demande au secrétaire d'élection s'il a vérifié l'éligibilité des deux candidats.

Elle demande aux scrutateurs de distribuer un bulletin de vote à chaque commissaire habile à voter.

Après compilation des bulletins de vote, elle déclare **monsieur Guy Sylvain** élu à l'unanimité.

CONSIDÉRANT l'article 164 de la Loi sur les élections scolaires qui mentionne qu'un commissaire doit, dans les trente jours de son entrée en fonction, prêter le serment devant le président d'élection, ou la personne qu'il désigne, de remplir fidèlement les devoirs de sa charge au meilleur de son jugement et de sa capacité.

La présidente d'élection et directrice générale procède à l'assermentation de monsieur Guy Sylvain.

ASSERMENTATION

Je, soussigné, Guy Sylvain, ayant été dûment élu commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Guy Sylvain

Affirmé solennellement devant moi, à La Prairie, ce 25^e jour du mois de février 2003.

Susan Tremblay
Présidente d'élection

MONSIEUR GUY SYLVAIN OCCUPE SON SIÈGE À 20 H 05

6.02 ACTE D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE LOUIS-LAFORTUNE-DES CHEMINOTS ET LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2003-2004 - Modification

La directrice générale présente le dossier.

C.C. -1191-02-03

MODIFICATION À L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE LOUIS-LAFORTUNE-DES CHEMINOTS 2003-2004

CONSIDÉRANT la demande du conseil d'établissement de l'école Louis-Lafortune-des Cheminots;

CONSIDÉRANT le plan triennal 2003-2006 adopté le 21 janvier 2003;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

de modifier l'acte d'établissement 2003-2004 de l'école Louis-Lafortune-des Cheminots afin d'en faire deux écoles distinctes avec deux directions d'école et deux conseils d'établissement tel qu'il apparaît en annexe sous la cote 6.02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C. -1192-02-03

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2003-2004 - Modification

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'adopter la nouvelle liste des établissements 2003-2004 telle qu'elle apparaît en annexe sous la cote 6.02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Horaire de la journée de perfectionnement sur la gestion du stress et des énergies le 22 mars 2003 organisée par le regroupement des commissions scolaires de la Montérégie

La présidente, madame Micheline Patenaude-Fortin, présente le document.

18.02 Compte rendu de la réunion du comité consultatif du transport tenue le 21 janvier 2003

La directrice générale, madame Susan Tremblay, présente le document.

18.03 Protocoles d'entente avec des municipalités – 2^e communiqué

18.04 Lettre du 10 février 2003 de la commission de la représentation électorale du Québec

Monsieur Gilles Presseault, secrétaire général, explique les démarches prises et répond à des questions.

18.05 Programme de formation professionnelle

18.06 Programme de formation professionnelle – inscriptions 2003-2004

C.C. -1193-02-03 20.0 LEVÉE DE LA SÉANCE
À 20 H 20,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que la séance d'ajournement soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente de la séance

D:\Textes\Cc\2002-2003\Procès-verbaux\030225.doc

Secrétaire général